

# BUSINESS & FINANCE *International*



## Jean-Marie Olicard nouveau Directeur général de Yoomee S.A

### ZLECAF

**La phase opérationnelle  
démarré avec 8 pays,  
dont le Cameroun**

### CIMENT

**Mira S.A baisse les prix  
à la faveur du  
consommateur**

### CEMAC

**Un marché  
interbancaire plus  
efficace**

POURQUOI PAYER  
QUAND C'EST

**GRATUIT?**



Découvre

 **SARA Money**  
By Afriland First Bank

Avec ou sans internet, effectue

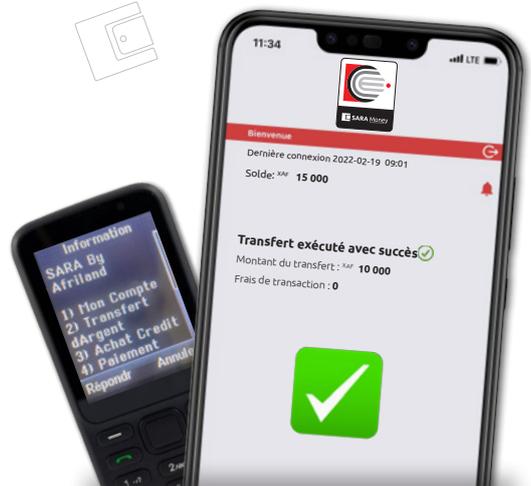
**tes dépôts**



**&**

**retraits**

à **Zéro\*** commission



Compose le code

**#237\*001#**

Ou télécharge l'application

Disponible sur  
App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

\*Seule est prélevée la Taxe sur le Transfert d'Argent (TTA) instaurée par la loi de Finances 2022.

qualite@afrilandfirstbank.com  
www.afrilandfirstbank.com



222 51 80 50  
680 05 80 05



**Afriland First Bank**

Par Bertrand  
**ABEGOUMEGNE**



## La dépréciation du FCFA face au dollar augmente la dette

**S**ur la base de ces informations révélées dans la dernière note de conjoncture de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gestionnaire de la dette publique dans le pays, la fluctuation du FCFA face au dollar a augmenté l'encours de la dette publique du Cameroun en moyenne de 35 milliards de FCFA chaque mois, au cours de la période sous revue.

Mais, à en croire les données de la CAA, cette situation n'a cessé de s'aggraver depuis le premier trimestre 2022. Par exemple, entre le premier et le deuxième trimestre 2022, cette variation du taux de change entre le dollar et le FCFA a dopé l'enveloppe de la dette publique camerounaise de 172 milliards de FCFA, soit un peu plus de 57 milliards de FCFA par mois. Pour le seul mois de mai 2022, cette augmentation a atteint 78 milliards de FCFA, rapporte la CAA.

À l'origine de ce phénomène, qui aggrave l'exposition de la dette souveraine du Cameroun au risque de change, se trouve principalement l'accélération ces derniers mois de la chute de l'euro face au dollar (débutée depuis le mois de janvier

2021), à cause de la guerre en Ukraine et la flambée des cours mondiaux du brut sur le marché international. Sous l'effet de cette conjoncture internationale morose, au cours de la journée du 5 juillet 2022, l'euro a par exemple reculé de 1,5% face au dollar américain, atteignant son niveau le plus bas depuis près de 20 ans.

Cette réalité observée depuis plusieurs semaines, avec plus ou moins de vigueur, entraîne par effet de contagion une forte dépréciation du FCFA, qui est une monnaie arrimée à l'euro à une parité fixe. Pour preuve, en raison de cette fluctuation de l'euro face au dollar, le mercredi 6 juillet 2022, le FCFA se négociait sur le marché du change à 640,1 FCFA pour un dollar, selon la plateforme Xe.com. Ce qui correspond non seulement à une baisse de 10% depuis le début de l'année courante, mais aussi et surtout à son niveau le plus faible depuis plus de 20 ans, selon les analyses de la plateforme Ecofin.

### BUSINESS & FINANCE INTERNATIONAL

L'essentiel de l'actualité économique et de la Finance

Rue Pasteur Edoube Mbengue,  
3e étage Imm. Ancienne Direction Nobra,  
B.P : 13096 Akwa – Douala  
Tél. : 237 677 239 567 – 696 820 394 Email :  
businessandfinancemag@gmail.com  
www.businessandfinance.com

Directeur de Publication & de la Rédaction  
**Bertrand ABEGOUMEGNE**

Conseillers éditoriaux  
**Morvan ZANG**  
**Ludovic FANSI TOUKO**

Rédacteur en chef délégué  
**Paul Nkala**

Rédaction centrale  
**Christian Trésor Adong Baliaba Bouba Yankréo**  
**Paul Nkala**  
**Rémy Ngassana**  
**Placide Onguéné**  
**Omer Kamga**  
**Félix Victor Dévaloix**  
**Rémy Ngassana**  
**Elise Nguélé**  
**Chealsea Etoho Agoumé**

Correspondants  
Gabon : **Vanessa Eboulie**  
**Calvin Eboussi**  
Tchad : **Hassan Mama**  
Guinée Equatoriale : **Antoine Mboussi**  
France : **Alexis Balamba**  
Canada : **David Junior Etaba**

Business & finance International  
est édité par l'**Agence Rhéma Services**

Directeur Général  
**Bertrand ABEGOUMEGNE**

Direction Financière  
**Fernande Mouko**

Directeur Commercial et Marketing Israël  
**Jourdain Molo Agoume**

Marketing & Vente  
**Marie Noel Biabi**

Abonnements  
**Charlotte Laure Mbiteu**

Montage & créa  
**JUJU**

Administrateur Web  
**Numerix Informatique**

*Tous droits de reproduction réservés pour tous pays.  
Reproduction interdite de tous articles sauf écrit à  
la Direction*

## Produits pétroliers : la subvention mensuelle atteint 108 milliards de FCFA au Cameroun en juillet 2022

Afin de maintenir inchangés les prix des produits pétroliers (super, gasoil, pétrole lampant) à la pompe au cours du mois de juillet 2022, dans un contexte international marqué par la flambée des cours mondiaux du brut et des produits dérivés (100% et 128% respectivement pour le super et le gasoil entre janvier et juillet 2022), l'État du Cameroun a subventionné la consommation des produits pétroliers à hauteur de 108 milliards de FCFA. Sur la base de ce chiffre, révélé le 10 août 2022 à Yaoundé par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, au cours d'une communication du gouvernement, cette

enveloppe est en hausse de 28 milliards de FCFA, en comparaison avec les 80 milliards de FCFA de subvention décaissés par le Trésor public au cours du mois de juin 2022. Concrètement, pour chaque litre de produits pétroliers vendus sur le territoire camerounais en juillet 2022, «l'État a pris en charge 638 FCFA pour le super, 780 FCFA pour le gasoil et 749 FCFA pour le pétrole lampant», a détaillé le ministre Eloundou Essomba. «Il convient de rappeler à cet égard que les prévisions budgétaires de l'exercice 2022 pour la couverture des subventions des produits pétroliers

étaient de 120 milliards de FCFA. Après le collectif budgétaire, ce montant est passé à 480 milliards de FCFA, largement en deçà des 780 milliards de FCFA de subvention projetée pour toute l'année 2022. Il n'est pas inutile de relever que si la crise russo-ukrainienne persiste, ce montant pourrait être revu à la hausse», a précisé le membre du gouvernement.

## Henri Claude Oyima, nouveau patron du patronat Gabonais

« À l'issue du processus électoral, qui a débuté le 20 mai, le Conseil d'administration a reçu une candidature unique de Henri Claude Oyima, Président de BGFIBank Holding, qui est le représentant du Conseil. Cette candidature a été vérifiée par rapport au texte légal du CPG », précise le CPG dans le communiqué. À ce titre, Henri Claude Oyima succède à Alain Bâ Oumar, qui a confirmé sa démission le même jour. Alain Bâ Oumar présente sa démission du Conseil « pour motif personnel » à compter du 20 mai 2022.

Le retour en première ligne d'Henri Claude Oyima intervient dans un contexte économique international difficile avec des crises multiformes qui ont un effet négatif sur l'outil de production. Parmi les priorités, le nouveau président devra parachever les chantiers inachevés de son prédécesseur notamment la relance de l'économie, un sujet crucial pour les entreprises. Par ailleurs,

le renforcement du rôle de la CPG en tant que groupe d'influence économique auprès des pouvoirs publics et l'amélioration du climat des affaires font partie de son agenda, des défis que son expérience et son carnet d'adresses seront utiles pour redorer le blason de la CPG terni ces derniers temps par différents scandales. Le banquier hérite surtout d'un patronat divisé, marqué par la démission de plusieurs membres entre fin avril et début mai 2022. Notamment, huit syndicats et associations d'entreprises de la CPG que Henri Claude Oyima devra ramener au sein du patronat. Il devra également instaurer un dialogue entre les membres et défendre leurs intérêts dans un contexte de crise économique et sanitaire, où les entreprises tentent de se relancer.



## MTN Cameroon bientôt agréé comme établissement de paiement

MTN Cameroon, filiale locale du géant Sud-Africain des télécoms, est en passe de créer un établissement de paiement dédié aux transactions financières via le mobile au Cameroun. Dans une interview publiée le 11 août dans le quotidien à capitaux publics «Cameroon tribune», le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, révèle : « Orange Money Cameroun a récemment obtenu son agrément, et celui de MTN Mobile Money est en cours d'instruction la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) et à la Commission bancaire d'Afrique centrale [Cobac] ». Ainsi, comme son prédécesseur, MTN va créer une filiale qui sera habilitée à fournir, de façon autonome, des services de paiement tels que les dépôts, transferts et retraits d'argent, les achats de crédits et forfaits téléphoniques, les paiements de factures, salaires, impôts et taxes, les collectes et remontées de fonds et la réception de transferts d'argent internationaux.

Jusqu'ici, MTN dispose juste d'une filiale dénommée « Mobile Money Corporation » qui est un prestataire de services de paiement dont la taille est plus petite avec un capital de 850

millions de FCFA. Si les institutions monétaires que sont la Cobac et la Beac donnent leur quitus à la demande d'agrément de MTN, la structure disposera d'une structure plus importante en termes de ressources et des services à délivrer. Orange Cameroun revendiquée à lui tout seul 70% de parts de marché du mobile money, avec des transactions cumulées mensuelles d'un montant de 800 milliards de FCFA en 2020. Chez MTN, où cette large domination du marché revendiquée par Orange est prise avec beaucoup de pincettes, les responsables rappellent plutôt que MTN Mobile Money c'était 5,6 millions de clients actifs au 2e trimestre 2021, au moins 168 000 points de présence à travers le pays, dont 108 000 points marchands et 60 000 points de distribution.



## Citi Bank ouvre une ligne de crédit de 125 millions de dollars à Airtel Africa pour soutenir ses opérations et investissements

Le groupe bancaire d'investissement américain, Citi Bank, via ses succursales en Afrique subsaharienne, va accorder une facilité de crédit renouvelable de 125 millions de dollars au groupe télécom Airtel Africa pour soutenir ses opérations et les investissements dans quatre de ses filiales. Le fournisseur de services de télécommunications et de mobile money axé sur l'Afrique a déclaré que la facilité était conforme à sa stratégie d'endettement de ses

sociétés d'exploitation locales. Accordée sur une durée de deux ans (septembre 2024), la facilité vise à soutenir les opérations et les investissements d'Airtel Africa dans quatre de ses filiales. « La facilité offre des économies de taux d'intérêt potentielles en échange de la réalisation d'étapes d'impact social liées à l'inclusion numérique et à la diversité des genres, en mettant l'accent sur les zones rurales et les femmes », a fait savoir la société.



## Le Groupe Orabank annonce l'obtention de l'agrément en qualité de SGI de sa filiale Oragroup Securities

Le groupe Orabank annonce l'obtention de l'agrément en qualité de Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de sa filiale Oragroup Securities.

L'agrément a été octroyé par Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) lors de sa décision N° CREPMF/2022/119 du 5 août 2022. Oragroup Securities est dotée d'un capital de 2,5 milliards FCFA et son siège social est à Abidjan en Côte d'Ivoire. Fort d'un plan de développement ambitieux, Oragroup Securities prévoit travailler en parfaite synergie avec

toutes les filiales du groupe Orabank afin d'offrir une expérience nouvelle de qualité de service à ses clients du secteur public et du secteur privé.

Cette nouvelle filiale du groupe Orabank traduit également la stratégie affirmée du Groupe d'accroître son positionnement sur le marché financier régional de l'UMOA avec des produits innovants et diversifiés.

Oragroup Securities prévoit un démarrage effectif de ses activités dans les prochains mois après la finalisation de quelques diligences réglementaires et opérationnelles.



## Le Cameroun envisage digitaliser les paiements dans certains services médicaux



Une récente étude menée par le ministère des Finances révèle que l'État perd chaque année 700 milliards dans les opérations numéraires liées aux paiements des services médicaux. La révélation a été faite au cours d'une réunion de concertation organisée le 11 août dans les services du ministère de la Santé Publique (Minsante). Cette dernière avait pour but d'élaborer les modalités de mise en œuvre d'un projet global visant à réduire, voire à faire disparaître ce phénomène qui cause un important manque à gagner au trésor public. En effet, le Minsante veut implémenter des opérations de dématérialisation et de digitalisation des recettes non fiscales générées par les Formations Sanitaires publiques. De manière concrète, il s'agira dans un premier temps, des certificats médicaux, des certificats médico-légaux, des consultations et les frais de morgue. L'un des aspects de ces nouveaux modes de paiement que le ministère de la Santé entend mettre en place connaît déjà une déclinaison

opérationnelle dans certaines formations sanitaires de la ville de Yaoundé. L'Hôpital de District de Mvog-Ada, situé dans l'arrondissement de Yaoundé V a été choisi comme lieu d'expérimentation d'une phase pilote dédiée au paiement des certificats médicaux.

Toutefois, pour le moment, les retours sont loin d'être élogieux. Au cours des échanges, des préoccupations liées à l'opérationnalisation de ce mode de paiement ont été abordées, notamment le délai d'enrôlement, le volume d'information à renseigner par le patient, la validation, l'authentification et la traçabilité de ces documents... « Il est également apparu que la mise en œuvre de ce mécanisme de paiement des services médicaux, d'abord dans les villes de Yaoundé et Douala, nécessite un ensemble de réformes législatives et réglementaires. Les premiers signes de cette innovation sont annoncés avant la fin du mois en cours », renseigne une source dans ce département ministériel. Cette opération que lance le ministère de la Santé Publique rentre en droite ligne des objectifs de l'État visant à optimiser la mobilisation des recettes publiques et garantir leur sécurité

## L'université de Douala accuse des impayés d'électricité de 1,7 milliard de FCFA



L'université de Douala, dans la capitale économique du Cameroun, pourrait bientôt être privée d'énergie électrique, si elle ne s'acquitte pas des impayés d'un montant total de 1,7 milliard de FCFA auprès de la société Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays. C'est ce que révèle une correspondance adressée le 22 août 2022 par la compagnie d'électricité au recteur de cette institution universitaire.

« Sauf erreur ou omission de notre part, l'examen à date de vos comptes dans nos livres révèle que vous restez nous devoir la somme hors intérêts de retard de 1760818212

FCFA... », écrit l'entreprise dans sa « mise en demeure de payer avant suspension de la fourniture en énergie électrique ». Cette mise en demeure remet au goût du jour le problème des impayés de l'État et de ses démembrés, qui plombe l'équilibre financier du secteur de l'électricité au Cameroun. L'on se souvient que pour oxygéner la trésorerie de la compagnie d'électricité, étreinte par les impayés des administrations publiques, l'État du Cameroun avait dû mettre un œuvrer, dès décembre 2021, un plan d'apurement visant à rembourser au total 182 milliards de FCFA de dettes dues à Eneo.

## Le marché des assurances progresse significativement au Cameroun

76,3 milliards FCFA. C'est le chiffre d'affaires réalisé par les compagnies d'assurance camerounaises au cours de l'année 2021. Selon les statistiques de l'Association des sociétés d'assurance du Cameroun (ASAC), ce chiffre a connu une hausse de 8,6% par rapport à l'année précédente, avec un montant global de 69,9 milliards FCFA.

Le rapport de l'ASAC précise également que les assurances individuelles ont connu une hausse de 9,8% pour atteindre 35,8 milliards FCFA, tandis que les assurances collectives ont connu une augmentation de 8,4% et un chiffre d'affaires de 40,4 milliards FCFA.

La direction des assurances du ministère des Finances

(Minfi) précise que le marché des assurances proprement dit enregistre une marge de progression de 228,9 milliards FCFA contre 211,43 milliards FCFA en 2020. En 2019, indique le Minfi, ledit marché représentait 209,01 milliards FCFA.

Pour la seule année 2020, 28 compagnies d'assurance étaient agréées, dont 17 dans la branche dommages et 11 dans le segment vie et capitalisation. 116 agents généraux, 136 courtiers et 121 mandataires non-salariés étaient en activité.



# Bange Bank, première banque à se faire coter à la bourse de la Cematic

*La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), basée à Douala, s'apprête à accueillir sa toute première banque. En effet, le directeur général de la Bvmac, Louis Banga Ntolo, a reçu, le 9 août en visite de travail, une délégation conduite par le directeur général de la banque équato-guinéenne, Bange, Juan Pablo Obiang Bikie. « Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la finalisation du processus d'introduction en bourse de Bange Bank », apprend-on.*



**A**cette occasion, les deux directeurs généraux ont abordé le processus d'admission à la cote, les obligations informatives qui incombent aux émetteurs de titres cotés et le mécanisme de dotation de la Banque africaine de développement en faveur des entreprises qui décident de qui se faire coter à la Bvmac. Ce qui laisse entrevoir que Bange nourrit des ambitions pour doper le volume de ses activités. À preuve, cette banque a procédé, le 29 juillet dernier, à l'augmentation de son capital de 20 à 56 milliards de FCFA. Et depuis 2021, elle a officiellement étendu son réseau hors de la Guinée

équatoriale en ouvrant une filiale au Cameroun.

Si la banque équato-guinéenne va jusqu'au bout du processus, ce sera la toute première fois qu'une banque de la sous-région entre à la bourse de la Cematic. Jusqu'ici, seules des entreprises agroalimentaires ou du secteur des assurances l'ont fait dans un contexte où la culture boursière est encore embryonnaire. À peine sept entreprises sont cotées à la Bvmac dans un marché sous-régional de plus de 54 millions d'habitants. Il arrive parfois qu'il n'y ait pas d'activités du tout sur la place boursière durant des semaines.

Pour l'heure, la bourse continue

d'attendre que certains pays de la sous-région tiennent leur engagement pour sa dynamisation. Il s'agit notamment du Cameroun, la République centrafricaine (RCA) et le Tchad. Ces pays, selon la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), ont promis depuis 2020 d'introduire en bourse chacun à peu près cinq ou six entreprises. Mais ne l'ont pas fait à ce jour.

*Cédric Boyomo*

TRANSPORT AERIEN

## Le Boeing 737-700 de Camair-Co reprend du service

*Après 3 ans d'inactivité, le Boeing 737-700 NG de la Camair co (Cameroon Airlines Corporation) s'est posé ce 4 août 2022 sur le tarmac de l'aéroport international de Douala. L'aéronef provenait des ateliers Ethiopian Airlines, partenaire technique de la compagnie aérienne camerounaise, où il a subi d'importants travaux de rénovation.*



**A**près les formalités de certification d'usage auprès de l'autorité aéronautique (CCAA), l'avion a effectué ce 7 juillet 2022, son vol inaugural. Parti de l'aéroport international de Douala aux environs de 10 heures, le Boeing 737-700 NG de la Camair co a fait escale à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, à destination de Garoua, dans la Région du Nord Cameroun.

L'équipage conduit par le Capitaine Fochive a bouclé le trajet Douala-Garoua-Douala dans le cadre de ce vol très attendu et crucial pour l'évaluation de la qualité de service et des travaux effectués par le partenaire technique.

Le Boeing 737-700 NG « new look » présente en effet un nouveau visage : un moteur nouveau, une cabine entièrement rénovée, des sièges flambant neuf et un service pointilleux, en plus des mesures de sécurité en interne. Doté de 129 places (117 places en classe économique et 12 places en

classe d'affaires), les responsables de la compagnie aérienne camerounaise n'ont pas dévoilé le coût total des travaux de réfection de cet avion.

On se souvient que le 14 juillet 2020, le Président de la République instruisait le Ministre d'État, Secrétaire général de la Présidence de la République, de saisir le Premier Ministre à l'effet de prendre des mesures préparatoires à une privatisation de cette compagnie aérienne. La correspondance y relative révélant qu'en prélude à la restructuration, avant la privatisation (51 % à un partenaire stratégique, conformément à l'article 5 du décret du 11 septembre 2006), une enveloppe de 15 milliards de FCFA avait été autorisée à la Camair-co, pour « l'envoi en maintenance de l'un des Boeing 737-700 NG, l'acquisition de deux aéronefs Dash Bombardier Q400, mieux adaptés aux lignes de courte distance et la localisation de deux moteurs susceptibles de permettre la remise en vol du deuxième Boeing 737-700 NG ».

Ainsi que pour le dépannage des deux MA60, et du Bombardier Q400.

De bonnes sources au sein de la Camair co, le Boeing 737-700 NG qui s'apprête ce 8 août 2022 à effectuer la ligne Douala-Yaoundé-Konya (Turquie), est la manifestation palpable des prescriptions présidentielles et la mise en œuvre du plan de restructuration de la compagnie aérienne camerounaise. On annonce par ailleurs, l'arrivée prochaine du second Boeing 737-700 NG, également en réfection à Addis-Abeba. Rappelons que la flotte de la Camair co est provisoirement constitué d'1 Boeing 767 en attente de reconversion en avion cargo, 2 Boeing 737 NG (Nouvelle génération), 2 Havilland Q-400, 2 Embraer 145, 1 Embraer 135 et 2 Xian MA60.

*Cédric Boyomo*



LE LIEU DE RENCONTRE  
DES OPÉRATEURS DU  
SECTEUR PÉTROLE ET  
GAZ AU CAMEROUN

**4<sup>ÈME</sup> EDITION**

THÈME

**« SECTEUR PÉTROLIER POST COVID-19 :  
LES DÉFIS DE LA RELANCE »**



**DÎNER - DÉBAT DES PRODUCTEURS DE  
PÉTROLE ET DE GAZ AU CAMEROUN**

DATE:  
**28 OCTOBRE 2022**

LIEU :  
**DOUALA**

HEURE:  
**17H**



INFOLINE: +237 677 239 467 - 696 820 394- [oilgazmag@gmail.com](mailto:oilgazmag@gmail.com)

## FINANCEMENT

## Le Cameroun dispose d'un fonds de 3746,9 milliards de Fcfa destinés à plusieurs projets structurants

À l'horizon 2035, le Cameroun entend être un pays émergent. Une émergence qui passe par l'implémentation de plusieurs projets structurants. Cependant, depuis juin 2022, le Cameroun totalise des Soldes engagés non décaissés (SENDs) évalués à plus de 3700 milliards de Fcfa. Une enveloppe énorme quand on sait qu'elle devrait être épuisée d'ici 2025. Pour la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), ce pari sera difficile à réaliser dans la mesure où il faudra décaisser en moyenne 900 milliards par an pour pouvoir consommer ce fonds extérieurs hors au cours des deux années précédentes, le camerounais n'a utilisé que 450 milliards de Fcfa.



**D**'ici à 2025, le Cameroun devrait avoir totalement utilisé le fonds de 3746.9 milliards de Fcfa destinés au financement de plusieurs projets. Selon la Caisse autonome d'amortissement (CAA) organe régulateur de la gestion de la dette au Cameroun, il faudrait décaisser en moyenne plus de 900 milliards de FCFA par an en 4 ans hors; sur les deux années précédentes, les décaissements annuels sur prêts projets n'ont pas excédé 450 milliards de FCFA.

Se penchant sur le sujet, l'analyste financier camerounais, Jean Marie Biada trouve que « Tout projet avant qu'on ne

le passe à la grille de vérification, du processus de maturation doit d'abord être inscrit à ce que l'on appelle la (BPG) c'est-à-dire la Banque des projets du gouvernement. Votre projet, est ce qu'il a atteint le stade de maturation, on va donc passer en revue, est ce qu'il y a la déclaration d'utilité publique, l'attestation de disponibilité du site, le décret d'expropriation ou tout autre acte d'acquisition du terrain »

A 57,7%, ces Soldes engagés non décaissés (SEND's) sont liées aux conventions de financements signées avec les bailleurs de fonds multilatéraux. Le Cameroun devrait entre autres

décaisser 1064,9 milliards de FCFA auprès de la Banque mondiale, 18,6% des prêts signés avec les partenaires commerciaux, dont 189,4 milliards de FCFA auprès de la Banque industrielle et commerciale de Chine. « Si on passe donc ces 12 grilles de lecture par rapport à votre projet, pour savoir s'il a atteint la phase de maturation et que ce n'est pas le cas, on va malheureusement se retrouver dans une situation telle que le montant des Send's, Soldes engagés non décaissés va augmenter telle que nous sommes entrain de l'observer et de le

déplorer » regrette l'analyste.

Pour renchérir à la note de la CAA, les médias locaux estiment qu'il faudra tout au plus, neuf années au gouvernement du Cameroun pour pouvoir absorber totalement le SEND's de plus de 3700 milliards issus des projets en cours de négociation. Des lenteurs administratives dans le processus d'exécution des projets de l'État, qui porte un coup à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

*Omer Kamga*

# « L'Afrique doit pouvoir tracer sa propre voie » Jacques-Jonathan Nyemb

Jacques-Jonathan Nyemb a pris la tête du Conseil pour le Suivi des recommandations du nouveau sommet Afrique France (CSRN). Après avoir exercé au sein du cabinet d'avocats américain Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, rejoint le cabinet d'avocats familial au Cameroun, intégré le Conseil d'administration du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) puis lancé le think tank The Okwelians « pour un nouveau pacte social au Cameroun », l'avocat d'affaires est à la manœuvre

**De quelle façon votre parcours vous a-t-il conduit à prendre la tête du Conseil de suivi des recommandations du nouveau sommet Afrique-France ?**

De père avocat et philanthrope et de mère enseignante, j'ai étudié au Cameroun jusqu'à la classe de seconde. Après avoir

obtenu mon baccalauréat en France, j'ai intégré l'Université d'Assas (Paris 2) puis la London School of Economics (LSE). Je suis devenu avocat d'affaires. J'ai commencé ma carrière au barreau de Paris avant de rejoindre le barreau du Cameroun en 2016, dans le cabinet familial à Douala, après un passage à l'université Harvard aux États-Unis. En 2008, j'ai lancé la Fondation Mackenzie

en mémoire de ma grand-mère dont c'était le surnom. Orientée vers l'autonomisation des femmes et l'accompagnement des jeunes en milieu rural, cette initiative s'inscrit dans la droite ligne des valeurs et traditions familiales.

Parallèlement, je me suis engagé sur les questions relatives à l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique et au climat des affaires à travers le collectif « Oser l'Afrique » et l'African Business Lawyers Club. Rentré au Cameroun, je me suis impliqué dans le groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) sur des questions de dialogue public-privé, de gouvernance d'entreprises ou encore de développement des PME.

**En pleine pandémie, vous fondez le think et do tank The Okwelians. Quel en est l'objet ?**

J'ai lancé The Okwelians, un think do tank dédié à la promotion de l'innovation sociale, en février 2020. « Okwelians » vient d'un verbe en douala qui signifie « apprendre » (« Okwele, ndr). L'idée est de bâtir une communauté de leaders engagés pour la transformation du Cameroun. Notre communauté regroupe environ 450 personnes au Cameroun et dans la diaspora. Nous avons développé deux axes : un laboratoire d'idées qui publie des rapports, des notes et des tribunes et anime des groupes de travail (villes durables, « Made in Cameroun », diasporas). Parallèlement, nous déployons trois programmes de leadership à destination des jeunes professionnels, des étudiants et des lycéens, grâce à l'appui de nos partenaires : Groupe Castel, Groupe Azur, Fondation MAM, Institut français du Cameroun,...

**Que recouvre le Conseil pour le suivi des recommandations du nouveau sommet Afrique France (CSRN) ?**

Une délégation composée de 80 jeunes Camerounais était présente au Nouveau Sommet Afrique-France de Montpellier. Au retour, les discussions se sont poursuivies sur l'institutionnalisation de notre démarche pour assurer un suivi plus efficace. C'est ainsi qu'est né le CSRN en avril 2022, une plateforme de sensibilisation, de plaidoyer, de formation et d'expérimentation au service de la relation Cameroun-France d'une part et Afrique-Europe d'autre part. Le CSRN compte 12 membres, tous acteurs des sociétés civiles camerounaise et française (...).

**Quel est l'agenda du Conseil pour**



## *Le suivi des Recommandations du Nouveau Sommet Afrique France (CSRN) ?*

Nous participerons très prochainement au lancement officiel de la Fondation pour l'Innovation de la Démocratie qui se tiendra à Johannesburg du 6 au 8 octobre 2022. En octobre, le CSRN sera à Paris et à Bruxelles à la rencontre des acteurs de la société civile française et européenne (...). À cette occasion, nous présenterons notre forum sur le thème de l'engagement qui rassemblera les acteurs de la société civile d'Afrique centrale et d'Europe à Yaoundé, du 1er au 3 décembre 2022. Enfin le 3è forum devrait se tenir en Algérie, début 2023.

Le déplacement récent du président Macron au Cameroun a permis à 24 acteurs des sociétés civiles camerounaise et française de travailler ensemble, pendant 48 heures sur différents thèmes comme la gouvernance locale, l'entrepreneuriat vert, ou encore la culture et les patrimoines... Un comité de suivi basé en France devrait bientôt voir le jour et son lancement pourrait intervenir à la rentrée prochaine. Nous espérons d'ailleurs qu'une telle initiative se multipliera dans de nouvelles géographies.

### *Précisément, vous étiez récemment à la manœuvre du déplacement présidentiel en Afrique, aux côtés des acteurs de la société civile. Quel bilan en tirez-vous ?*

Le président français a réaffirmé son intention d'aller à la rencontre des sociétés civiles. Désormais, la gouvernance doit être partagée et la société civile y a toute sa place. Elle est un acteur de diplomatie et de coopération et doit être au cœur de la transformation de nos pays. Le déplacement du président Macron fut aussi l'occasion de rappeler que la coopération s'écrivait désormais sur la base de défis communs. Nous sommes sortis de l'époque de « donneur de leçons », « aide » ou « assistance » (...) Concrètement, ce déplacement a été l'occasion de l'annonce de la mise en place d'une commission conjointe pour entamer un devoir de mémoire autour de la période coloniale. Le président Macron s'est engagé à apporter son concours à cette initiative et à ouvrir la globalité des archives. Cette commission réunira notamment historiens et artistes



français et camerounais. En matière de développement durable, une délégation conjointe de scientifiques français et camerounais sera mise en place pour préparer la COP27. Les acteurs de la coopération seront également mobilisés autour de la création d'un fonds d'amorçage pour les entrepreneurs verts des deux pays, afin de créer des communautés d'intérêt et de nouvelles synergies. Enfin, la société civile sera davantage partie prenante dans la redevabilité des différents projets de coopération au Cameroun, notamment à travers l'open data.

### *Quel regard portez-vous sur le renforcement du sentiment anti-français en Afrique ?*

Ce sentiment anti-français est d'abord le résultat de frustrations et d'incompréhensions. La plupart des jeunes Camerounais avec lesquels le CSRN a échangé en prélude à la visite du président Macron plaçaient le devoir de mémoire au cœur de leurs préoccupations. Il faut régler cette question pour que la jeunesse puisse se projeter dans un avenir commun avec la France. Nous devons purger ce passé commun (...). Quant au poids de la présence militaire française en Afrique, la sécurité représente un défi commun. La question se pose de savoir si les décisions ont été prises sur la base d'un consensus au sein des pays concernés. En tout état de cause, la jeunesse africaine doit se garder de vouloir s'en remettre systématiquement à des acteurs extérieurs. L'Afrique doit pouvoir tracer sa propre voie. Nous ne sommes

plus au temps du choix de l'alignement ou du non-alignement.

### *L'Afrique a pourtant montré un certain « non-alignement » sur la guerre en Ukraine...*

Nous sommes entrés dans un monde multipolaire avec une redistribution des cartes géostratégiques qui crée des opportunités pour l'Afrique. Le monde tel qu'il est en train de se redessiner, fait de l'Afrique, son centre de gravité. Comment pouvons-nous dès lors, construire une trajectoire non seulement pour nous, mais aussi pour le reste du monde ? Telle doit être notre priorité.

### *Qu'est-ce qui constitue le lien entre les Africains dans leur diversité et les membres des diasporas ?*

Au-delà de la « couleur de peau », quel projet culturel, économique et politique avons-nous en commun ? Telle est la question. Je pense néanmoins que les diasporas africaines à travers le monde partagent un socle culturel commun qu'il faut pouvoir définir. La zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) peut d'ailleurs s'imposer comme un moteur pour véhiculer cette culture commune.

# Le Cameroun peine à transformer 50% de sa production de cacao, malgré la multiplication des usines

*Au cours de la campagne cacaoyère 2021-2022, qui s'est achevée le 15 juillet 2022, le Cameroun a transformé localement 86 850 tonnes de fèves de cacao, selon le bilan de campagne révélé le 18 août 2022 par l'Office national du cacao et du café (ONCC). Le volume de fèves ainsi transformé correspond à seulement 29,5% de la production nationale commercialisée, officiellement estimée à 295 163 tonnes.*

**B**ien qu'en hausse de 28% par rapport à la campagne cacaoyère précédente, le taux de transformation de la saison 2021-2022 est une nouvelle fois largement en dessous de la barre de 50% de la production nationale, que le gouvernement et les acteurs de la filière s'étaient fixés à l'horizon 2020. Cette projection était faite dans le cadre du plan de relance des filières cacao-café, qui ambitionnait également de porter la production cacaoyère nationale à 600 000 tonnes.

La timidité observée dans la transformation locale du cacao (60 405 tonnes en 2019-2020, contre 62 425 tonnes en 2020-2021 et 86 850 tonnes en 2021-2022) persiste alors que ces

dernières années, le Cameroun a pourtant enregistré l'arrivée de deux nouvelles unités de transformation industrielle, d'une capacité cumulée d'au moins 80 000 tonnes. Il s'agit d'Altantic Cocoa (48 000 tonnes extensibles à 64 000 tonnes), qui a lancé ses activités en 2020 dans la zone industrialoportuaire de Kribi, dans la région du Sud, et de Neo Industry (32 000 tonnes), située dans la ville de Kekem, dans la région de l'Ouest.

À l'arrivée de ces deux opérateurs, qui se sont ajoutés aux trois autres déjà opérationnels et aux unités artisanales qui essaient dans le pays (40 recensés au cours de la dernière campagne), il faut ajouter l'augmentation des capacités de broyage de Sic Cacaos,

le leader du marché. En effet, grâce à un investissement estimé à environ 5 milliards de FCFA, cette filiale du Suisse Barry Callebaut a porté ses capacités de broyage au Cameroun de 32 000 à 50 000 tonnes depuis l'année 2015.

«Malgré les investissements réalisés dans la transformation, l'activité cacaoyère au Cameroun continue d'être largement dominée par les exportations de fèves brutes. Peut-être que pour encourager la montée en puissance des usines qui se sont installées, il va falloir que l'État pense à instaurer la méthode des quotas à exporter et à transformer localement», suggère un fin connaisseur de la filière.

Pour rappel, au cours de la saison 2021-2022, les 38 exportateurs répertoriés par l'ONCC ont exporté vers le marché international 217 107 tonnes de fèves produites au Cameroun, soit plus de 70% de la production nationale commercialisée.



*Christian Trésor Adong Baliaba*

ZLECAF

## La phase opérationnelle démarre avec 8 pays, dont le Cameroun

L'annonce a été récemment faite par Herbert Krapa, le vice-ministre ghanéen chargé du commerce et de l'industrie. Il est à relever que les pays qui ratifient l'accord Zlecaf souscrivent à une libéralisation de 90 % des lignes tarifaires.



**P**armi ces pays, figure le Cameroun, signataire avec 53 autres pays Africains, des accords relatifs à la mise en œuvre de cette zone. C'est en juin 2019 que l'Assemblée nationale et le Sénat camerounais ont adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord de libre-échange continental. C'est dans ce sillage que le 22 avril 2020, le Cameroun a mis sur pied un comité interministériel de suivi et de la mise en œuvre de l'accord sur la Zlecaf. Le 22 avril 2020, sera élaboré le Document de stratégie nationale de mise en œuvre de la Zlecaf. Interviendront également dans le cadre du processus de conformité aux principes directeurs de la Zlecaf

La signature, la ratification et le dépôt des instruments de ratification auprès de la Commission de l'Union africaine, établissements des règles d'origine des produits, élaboration des protocoles sur le commerce des marchandises, sur le commerce des services, sur les règles et procédures relatives au règlement des différends, la procédure de notification de ses offres d'accès au marché pour le commerce des marchandises et le commerce des services.

Il est à relever que les pays qui ratifient l'accord Zlecaf souscrivent à une libéralisation de 90 % des lignes tarifaires. Cela implique une réduction ou une suppression des droits de douane sur 90% des marchandises échangées dans le cadre de la Zlecaf. Les pays moins avancés (PMA) devraient y parvenir sur une période de 10 ans, et les autres États sur une période de 5 ans. Les produits sensibles, qui représentent jusqu'à 7% des lignes tarifaires, seront entièrement libéralisés sur une période de 13 ans pour les PMA, et sur une période de 10 ans pour les pays qui ne tombent pas dans cette catégorie. Par ailleurs, un taux de 3% des lignes tarifaires sera exclu de la libéralisation tarifaire.

L'Accord prévoit un traitement spécial pour les PMA, qui disposent de périodes de mise en œuvre plus longues. Toutefois, pour maintenir un tarif extérieur commun, tant les PMA que les non-PMA qui sont membres d'une union douanière devront respecter les mêmes délais de mise en œuvre.

La Zlecaf regroupe 5 services de commerce: les services fournis aux entreprises, les services de

communication, financiers, transports et ceux de tourisme et voyage. Dans le cadre des négociations, le Cameroun a obtenu l'exclusion, par protectionnisme, de 14 produits de la liste des offres d'accès au marché continental. En ce qui concerne le commerce des marchandises, le Cameroun a réussi à exclure une dizaine de produits.

Il s'agit de la farine de froment (blé), la farine de maïs, l'huile de palme brute, l'huile de palme raffinée, les sucres, les gommages à mâcher (chewing-gum) les jus de fruits naturels, le ciment Portland, le ciment colle, les défrisants, les savons de toilettes et gels de douches, les profilés d'aluminium et les pâtes alimentaires.

Avec un taux d'échange intrarégional inférieur à 18% contre 50% en Asie et 70% en Europe, l'Afrique, grâce à la Zlecaf, deviendra la deuxième plus grande zone de libre-échange au monde. Marché avec un potentiel de 1,3 milliards de consommateurs, un produit intérieur brut estimé à 3000 milliards de dollars, pour 1,2 milliards de consommateurs.

*André Noir*

## NOMINATION

# Jean-Marie Olicard, nouveau Directeur général de Yoomee S.A

«J'ai le plaisir de vous informer de la nomination de M. Olicard Jean-Marie en qualité de Directeur général et Mme. Mafokem Christelle en qualité de Directrice générale adjointe en charge du Marketing, de la veille concurrentielle et de la communication externe et Digitale», peut-on lire au début de ce message adressé au personnel par Jacques Ndjamba Mbeleck, le Président du Conseil d'administration de la Holding Yoomee Mobile Cameroun S.A.



L'annonce a été faite via un message de Jacques Ndjamba Mbeleck, le Président du conseil d'administration de la Holding Yoomee Mobile Cameroun S.A adressé au personnel de l'entreprise de téléphone mobile à capitaux 100% camerounais.

L'arrivée du nouveau directoire survient au moment où l'entreprise traverse une zone de turbulences à laquelle elle n'arrive pas toujours à se défaire depuis plusieurs années: salaires impayés, absence de cotisations Cnps même quand cela est marqué sur le bulletin de paie, bas salaires, non-disponibilité des produits dans certains showroom, forfaits internet non fonctionnels et instables pour non-paiement de factures au partenaire technique Danois, et manque de positionnement stratégique sur le marché concurrentiel, sont autant de maux qui plombent cette entreprise de communication.

Jean-Marie Olicard remplace à ce poste Aimé César Ngalle qui assurait jusque-là, les fonctions de Directeur Exécutif de Yoomee Mobile Cameroun S.A. Pour le nouveau Directeur, il s'agira de relever cette entreprise en proie à des difficultés évidentes de compétitivité. D'ailleurs le communiqué informant sa nomination le martèle de manière voilée, «l'arrivée de M. Olicard se fait en temps opportun pour notre objectif de croissance exponentielle»,

précise le président de la Holding Yoomee Mobile. Jacques Ndjamba Mbeleck compte sur l'expérience de ce «sorcier blanc», pour donner une image de marque tant recherchée par Yoomee Cameroun S.A.

D'après la même correspondance, le Pca se félicite de la collaboration d'Aimé César Ngalle, Directeur général d'Afronity International, qui ne va d'ailleurs pas quitter l'entreprise, car il continue la collaboration cette fois comme prestataire de services dans le cadre du développement commercial et de la distribution des produits et services Yoomee. Tout comme Bertrand Bille. Ces deux responsables restent membre de la «Yoomix Community». Pour Jacques Ndjamba Mbeleck, cette information est également une invite à tout son personnel de collaborer avec Afronity International comme un prestataire et d'observer le strict respect des procédures administratives vis à vis de ce dernier.

Yoomee Mobile Cameroun S. A est le premier opérateur de téléphonie mobile Mvno du Cameroun à capitaux 100% camerounais, après le retrait de YooMee Cameroun du groupe Yoomee Africa, suite à son rachat par le camerounais Jacques Ndjamba Mbeleck. Créé en 2011, YooMee Mobile Cameroun franchit le cap en février 2017, en signant un partenariat avec Camtel pour devenir full MVNO (Mobile Virtual Network Operator).

Cédric Boyomo

**FIN TECH**

# L'américain Visa ouvre son premier bureau en Afrique centrale

La fintech américaine poursuit son expansion en Afrique et entend développer son empreinte dans la région depuis la capitale Kinshasa.

Le fournisseur de solutions électroniques de paiement Visa Inc. a ouvert un bureau en République démocratique du Congo (RDC), son premier en Afrique centrale. La délégation de la société Visa, conduite par son président-directeur général Alfred Kelly, a rencontré à cet effet le Premier ministre congolais Jean-Michel Sama Lukonde, le mercredi 10 août à Kinshasa.

Selon le PDG de Visa, l'ouverture d'un bureau en RDC était plus que nécessaire, car « c'est l'un des pays les plus dynamiques d'Afrique, et nous sommes heureux d'établir une présence locale. En travaillant en étroite collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, nous avons un objectif commun d'élargir l'accès au commerce numérique et de soutenir les objectifs de l'économie de la RDC ».

La présence de Visa en RDC va permettre à la société de tisser des partenariats et d'élargir l'accès du grand public à l'économie numérique, en introduisant de nouvelles informations

d'identification de paiement, et des solutions pour aider davantage les entreprises à utiliser les paiements numériques. « L'objectif de Visa est d'encourager tout le monde, partout, en étant le meilleur moyen de payer et d'être payé », a ajouté Alfred Kelly.

Lors d'une de ses visites dans le pays, le PDG de Visa avait signé des partenariats avec plusieurs sociétés telles que la Banque centrale de la République démocratique du Congo, des institutions financières, des fintechs, des commerçants et des opérateurs de téléphonie mobile. Dans les prochains mois, Visa compte introduire des identifiants de paiement pour plus de 150 000 clients M-PESA en RDC, mais aussi travailler avec la fintech Infoset pour son inclusion financière.

C'est le huitième bureau africain de Visa, après la Côte d'Ivoire, l'Afrique

du Sud, l'Égypte, le Maroc, le Rwanda, le Kenya et le Nigeria, rappelle le site We Are Tech. En 2016, lors de son arrivée à Abidjan, l'entreprise américaine avait évoqué son envie de s'étendre en Afrique francophone, en raison de son grand potentiel de croissance. Mais voulait également se rapprocher physiquement de la clientèle qui est impliquée dans la croissance des paiements numériques.

*André Noir*



**UMOA**

# Le top 10 des plus grands groupes bancaires en 2021

Le classement des plus grands groupes bancaires de la zone UMOA selon la taille de leur bilan au titre de l'exercice 2021 a connu quelques bouleversements, ces derniers ayant été plus importants pour certains groupes.

Sans surprise, les occupants des deux premières places ont été maintenus. Ainsi, le groupe bancaire panafricain Ecobank conserve la tête de ce prestigieux classement, en dépit d'une baisse de 60 points



de base (pdb) à 10,1% de sa part de marché en 2021, quand Société générale consolidait sa seconde place grâce à un gain de 50 pdb de part de marché qui ressort désormais à 9,8%. Société générale se rapproche donc à grand pas du leader Ecobank.

Premier changement majeur, le groupe bancaire marocain Bank Of Africa (BOA) qui occupait la 3ème place lors de l'exercice précédent, est délogé par Coris Bank International (CBI) qui gagne ainsi deux places au classement. Ce dernier s'adjuge désormais 8,6% de part de marché du secteur bancaire de l'Union, suivi du groupe BOA qui a perdu 90 pdb de part de marché (8%) entre 2020 et 2021. Le marocain Atlantic Business International (ABI) a perdu aussi une place pour se retrouver au 5ème rang avec une part de marché de 7,3%, suivi par son compatriote

Attijariwafa bank (AWB) qui conserve la 6ème place, malgré une perte de 40 pdb de part de marché (6,4%).

Le groupe togolais Oragroup fait partie des satisfactions de ce classement puisqu'il a réussi à grappiller quelques parts de marché, juste suffisantes pour s'emparer de la 7ème place au détriment de l'unique groupe bancaire ivoirien NSIA Banque, relégué au 8ème rang avec une part de marché de 5,1%.

Le nigérian United Bank for Africa (UBA) et le malien Banque de Développement du Mali (BDM) ont conservé respectivement les 9ème et 10ème places avec des parts de marché de 3,6% et 3,5%.

*Placide Onguéné*

## CIMENT

### Mira SA baisse les prix à la faveur du consommateur

Dans un communiqué rendu public ce 1er septembre, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, invite les producteurs de ciment opérant au Cameroun à baisser les prix à l'exemple du panafricain Mira SA qui agit dans ce sens depuis le mois de juin 2022.



**E**n effet, apprend du document, le prix du ciment de type 42.5R est désormais vendu à Douala à 4800 FCFA le sac de 50 kg au lieu de 5100 FCFA. Le prix au consommateur de ce même produit est de 5100 FCFA à Yaoundé au lieu de 5400 FCFA, soit une baisse de 300 FCFA également. Ce qui fait une baisse globale de 400 FCFA dans cette catégorie de ciment.

Pour ce qui est du ciment de type 32.5R, il coûte 4100 FCFA à Douala, au lieu 4600

FCFA auparavant. Le même ciment revient au consommateur à 4400 FCFA le sac à Yaoundé, au lieu 4900 FCFA, auparavant. Soit une baisse en gros de 500 FCFA dans cette catégorie de ciment. Par conséquent, le ministre du Commerce « convie les autres acteurs, de la même filière et de l'ensemble des filières produits de consommation de masse, à s'inspirer de ce bel exemple de patriotisme économique, au nom de l'esprit de la résilience et de la soutenabilité ».

Le producteur Mira SA baisse ses prix, au moment où ses concurrents (Cimencam, Dangote, Cimaf...) excipent la hausse importée des facteurs de production pour justifier la hausse visible de leurs produits sur le marché. Leur sac de ciment de 50 Kg est parfois vendu par certains marchands véreux à au moins 5800 FCFA dans le commerce. La brigade en charge de la répression de la fraude du ministère du Commerce est souvent obligée de faire des descentes dans les marchés pour sévir contre les spéculateurs.

Parmi les atouts permettant à Mira SA de maintenir le prix de ses produits bas, ses responsables invoquent « une gestion prévisionnelle accrue des approvisionnements en matières premières », ainsi que d'importantes capacités de stockage des intrants. Ainsi, indique apprend-on, l'entreprise n'a pas autant souffert du Covid-19 que les concurrents, encore moins de la crise russo-ukrainienne en cours.

Mira a augmenté ses quantités de production ces dernières années : 400000 tonnes en 2019, puis respectivement à 700000 et un million de tonnes en 2020 et 2021, pour finalement atteindre une capacité de 1,5 million de tonnes à fin 2022.

O.K

## PETROLE

### Le droit de transit tchadien au Cameroun génère 18,6 milliards de FCFA en 6 mois

Selon le rapport du Comité de pilotage et de suivi des pipelines (CPSP), le droit de transit du pétrole tchadien sur le territoire camerounais, à travers l'oléoduc construit entre les deux pays, a généré au Trésor public camerounais des recettes d'un montant total de 18,6 milliards de FCFA entre janvier et juin 2022.

**A** en croire la même source, cette enveloppe en hausse d'un peu plus de 9% par rapport à la même période en 2021, est le fruit de l'enlèvement au terminal de Kome à Kribi, dans la région du Sud du Cameroun, d'une cargaison totale de 22,76 millions de barils de pétrole brut produits dans les champs pétroliers du Tchad. Si le rythme de production du Tchad des six premiers mois de l'année est maintenu, le Cameroun pourrait bien, en fin d'exercice 2022, engranger plus que les 31,46 milliards de FCFA obtenus au cours de l'année 2021. Selon le CPSP, c'est l'enveloppe générée l'année dernière grâce au transit de 42,92 millions de barils de brut tchadien sur le territoire camerounais.

Pour rappel, en 2013, après avoir constaté que cette redevance sur le passage du pétrole tchadien sur le territoire camerounais

ne lui avait procuré que 85,5 milliards de FCFA au cours des huit premières années de fonctionnement du pipeline Tchad-Cameroun, soit en moyenne 10,7 milliards par an, le Cameroun avait entrepris de le renégocier. Après une rude bataille avec Cotco, l'entreprise qui gère l'oléoduc, le Cameroun avait alors pu obtenir la revalorisation puis l'actualisation tous les 5 ans de cette redevance. Ce qui a permis, depuis quelques années, d'augmenter substantiellement les recettes du pays sur cette infrastructure de transport du brut provenant des champs pétroliers du Tchad.

La dernière actualisation de

ce droit de transit, qui a conduit à une nouvelle revalorisation, a eu lieu en 2018. La prochaine interviendra au mois de septembre 2023.

Omer Kamga





BEYOND TRAVEL...

- ◆ Air ticket
- ◆ Travel Insurance
- ◆ Visa assistance
- ◆ Hôtel Booking
- ◆ Car rental
- ◆ Airport transfer
- ◆ Tour package
- ◆ Event Management



+237 233 42 66 37

+237 676 64 64 57

+237 695 98 50 96

Ancien Immeuble Nobro, 2e Étage, Porte 4

servicedesk@akiba-travel.com

www.akiba-travel.com

## Les banques doivent-elles craindre la montée en puissance des cryptomonnaies ?

*La globalisation financière accrue, et son caractère potentiellement instable voit émerger sur la dernière décennie un phénomène, relativement nouveau, et d'une ampleur remarquable, défiant toute hiérarchie monétaire : la cryptomonnaie. Cependant, faire face aux risques qui pèsent le système bancaire et financier dans son ensemble -tout en remplaçant la monnaie au cœur de l'activité sociale et économique- devient une préoccupation pour l'écosystème.*



La monnaie est au cœur du fonctionnement de nos sociétés. Elle y occupe une place à la fois centrale et particulière. Centrale, car toute transaction se règle en monnaie, qu'il s'agisse d'un achat de consommation, d'une opération de crédit, d'une transaction boursière ou du versement d'un salaire. Tout échange économique, qu'il soit réel ou financier-sauf cas rarissime du troc-, se double d'un échange monétaire. Mais la monnaie est également un

« objet » économique à part. Elle n'est en effet, ni un bien de consommation (elle n'est pas directement source de satisfaction pour le consommateur), ni un bien d'investissement (elle ne rapporte rien).

En conséquence, la monnaie est fondamentalement un bien d'échange, massivement accepté, immédiatement et sans coût. Son principal intérêt est d'être accepté par tous, de servir de relation entre les individus, ce qui suppose une confiance réciproque, mais aussi envers l'institution qui émet la monnaie.

La globalisation financière accrue, et son caractère potentiellement instable voit émerger sur la dernière décennie un phénomène, relativement nouveau, et d'une ampleur remarquable, défiant toute hiérarchie monétaire : la cryptomonnaie, une espèce de monnaie numérique qui existe électroniquement. Le code monétaire et financier en son article L54-10-1 en

donne la définition suivante : « c'est toute représentation numérique d'une valeur qui n'est pas émise ou garantie par une banque centrale ou par une autorité publique qui n'est pas nécessairement attachée à une monnaie ayant cours légal, mais qui est acceptée par des personnes physiques ou morales comme un moyen d'échange et qui peut être transférée, stockée ou échangée électroniquement ».

Lancée, officiellement, en 2009 avec la création du Bitcoin par le mystérieux Satoshi Nakamoto dont l'objet initial était davantage la décentralisation et la sécurisation des transactions de paiement ou de transferts de fonds que de la pure spéculation, les cryptomonnaies sont aujourd'hui en plein envolée de leur cours au point d'inquiéter les banques centrales (FED, BCE...) et les organismes de régulation.

Il sied de noter que l'un des principaux rôles d'une banque centrale est d'assurer la stabilité bancaire et financière d'un pays ou d'une zone en garantissant un écosystème de paiement régulé et efficace. Etant émettrices de la monnaie, et en détenant le contrôle, les banques centrales régulent le système monétaire et supervisent le fonctionnement des marchés financiers.

Les cryptomonnaies, en revanche, ne reposent sur aucune forme physique et échappent au contrôle des régulateurs. Pouvant disparaître aussi rapidement qu'elles sont créées, les

cryptomonnaies ont également particularité de manquer de transparence et de cadre légal de gouvernance souffrant d'une grande faiblesse en matière de gestion des risques.

Il en existe aujourd'hui plusieurs milliers, parmi lesquelles : Ethereum, Tether, Binance Coin, XRP, Cardano, Dogecoin, Litecoin...

Les préoccupations des banques -longtemps considérées comme unique dépositaire des systèmes de paiements et régulant les échanges internationaux- résident dans les risques et menaces que représentent les cryptomonnaies d'un côté et de l'autre, l'érosion progressive de leur pouvoir sur l'économie financière.

Partant de ce constat, les cryptomonnaies présentent un certain nombre de risques. Pour commencer, elles peuvent facilement devenir la cible de cyberattaques (piratages informatiques), voire faire l'objet d'usages criminels (blanchiment de capitaux, financement du terrorisme, d'activités illégales...). Leur volatilité est en outre très élevée, exposant les investisseurs à des pertes financières potentiellement très importantes.

A tout point de vue, les cryptomonnaies sont nées de la perte de confiance née de la crise économique et financière 2007/2009. Les défaillances des institutions financières en sont à l'origine. La question se cristallise sur leur régulation aussi pour protéger les détenteurs, et garantir la stabilité du système dans son ensemble. Parmi les mesures, il faut réguler leur circulation en commençant par constituer un panier de cryptomonnaies éligibles. Ensuite adopter un cadre légal de fonctionnement, et limiter les opérations dans lesquelles, elles peuvent être utilisées.

*Jobrey Loïc Amona, Fort d'une expérience de 13 ans dans le secteur bancaire, il est en service chez Société Générale Congo.*

**HYDROCARBURES****Le Cameroun envisage moderniser la Sonara, son unique raffinerie**

*Reconstruire la SONARA, la société nationale de raffinerie du Cameroun, en sous capacité de production depuis l'incendie qui avait ravagé une partie de ses installations le 31 mai 2019, c'est ce que projette faire les autorités camerounaises. Le projet à terme permettra de réduire de façon significative sinon de mettre un terme aux subventions sur le carburant qui coûte à l'État du Cameroun plus de 800 milliards de francs par an.*

**L**es autorités camerounaises envisagent de moderniser l'usine de la SONORA, la Société Nationale de raffinerie dédiée aux produits pétroliers, pour diminuer ses pertes financières. Bien que producteur de pétrole et détenteur d'une raffinerie au potentiel de production réduit depuis l'incendie du 31 mai 2019, le Cameroun doit importer le produit fini, prêt à l'usage, de l'étranger, une opération plus coûteuse.

« La raffinerie dans son ancien procès produisait un nombre de produits dans le distillat qui est un produit semi fini, qu'on vendait à d'autres raffineries, qui en tirait le maximum de valeur ajoutée. La raffinerie n'était donc pas rentable ; nous pensons construire désormais une raffinerie rentable qui va jusqu'à l'hydrocraquage, qui va permettre de raffiner notre propre produit » indique Gaston Eloundou Essomba, Ministre de l'eau et de l'énergie.

Moderniser l'usine de raffinerie de la SONARA

va permettre au Cameroun de tirer davantage de valeur ajoutée de sa production pétrolière et réduire ses pertes en subvention des produits pétroliers à la pompe. Pour le mois de juillet 2022, le pays a investi près de 138 milliards de francs CFA dans la subvention du carburant à la pompe. Une facture qui plombe les efforts du gouvernement dans l'utilisation efficiente des ressources disponibles.

Le membre du gouvernement révèle que « le président a donc décidé de changer de paradigme, et de réhabiliter la SONARA dans un contrat de partenariat public-privé. Nous voulons une réhabilitation complète. On va construire les unités sinistrées en les modernisant, et on va installer un hydrocraqueur pour que la SONARA produise jusqu'au produit noble ».

Le Cameroun perd chaque année plus de 800 milliards de francs CFA dans la subvention de carburant. Cette subvention représente 25% des recettes fiscales, 55% du budget d'investissement du Cameroun.

*Rémy Ngassana*

**INFRASTRUCTURES****Le Cameroun met en place un outil d'aide à la programmation des investissements dans le secteur des transports**

*Le Cameroun vient d'opter pour une planification unique de la construction des routes, ports, rails, aéroports, afin d'éviter les projets épars et coûteux. À cet effet, le ministre des Travaux publics (Mintp), Emmanuel Nganou Djoumessi, et son homologue des Transports, Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe, ont signé, le 4 août à Yaoundé, un projet d'arrêté conjoint portant création du comité de suivi et de mise en œuvre de la Stratégie intégrée des infrastructures de transport multimodal au Cameroun (S2ITM). C'est un outil d'aide à la programmation et à la planification des investissements dans le secteur des transports en général révèle Investir au Cameroun.*



**A**vant la S2ITM, explique le Mintp, chaque secteur des infrastructures des transports élaborait ses stratégies de planification à part. Ce qui causait une dispersion dans la planification des projets de l'État. Avec la nouvelle stratégie, le gouvernement espère optimiser et rationaliser les coûts de construction de ces infrastructures.

« La S2ITM, à travers son Plan directeur intermodal des infrastructures de transport (PDITM), va favoriser le maillage du territoire par des infrastructures de transport complémentaires afin de ne pas réaliser une infrastructure si une autre peut procurer des avantages similaires ou proches

(approche multimodale). Cette nouvelle stratégie doit : désenclaver les bassins de production ; acheminer les personnes et le fret ; favoriser la complémentarité des modes de transports ; mettre en œuvre les réformes nécessaires à une performance optimisée du système des transports », a expliqué le Mintp.

Ainsi dans le sous-secteur routier, le gouvernement camerounais entend porter la densité du réseau bitumé de 0,32 à 0,48 km pour 1000 habitants à l'horizon 2030. Il s'agira concrètement de bitumer au moins 6000 km de routes au cours de la période visée (avec une priorité pour les 4800 km de routes nationales encore en terre), en parachevant les projets en cours, mais aussi en lançant une nouvelle

génération de projets autoroutiers (en partenariat public/privé) et routiers (routes nationales, régionales et communales).

Au niveau des infrastructures ferroviaires, les actions retenues viseront à : entretenir les 1200 km de réseau existant; poursuivre la construction de 1500 km de chemin de fer supplémentaires, notamment par l'extension du réseau Douala-Ngaoundéré-Ndjamena et la construction d'infrastructures ferroviaires en accompagnement des projets industriels retenus.

Concernant les infrastructures portuaires, l'accent sera mis sur la construction du port en eau profonde de Limbé dans le Sud-Ouest du pays, et des terminaux

spécialisés du port de Kribi. Il sera également question de promouvoir le transport fluvial et lacustre, ainsi que la promotion des activités de maintenance.

Pour le développement du transport aérien enfin, le gouvernement se propose de réaliser un nouveau terminal à l'aéroport international de Douala, de densifier le trafic local des personnes et du fret et de mettre aux standards internationaux les infrastructures et les services existants.

*R.N*

## **IMPORT - EXPORT**

# **La RDC domine le commerce intra-africain en Afrique Centrale**

*C'est ce que révèle l'African Export-Import Bank dans son rapport d'activité sur l'exercice e 2021. En termes de performance, malgré un environnement mondial difficile, marqué particulièrement par la pandémie de Covid-19, la Banque annonce avoir enregistré une solide performance en 2021, dernière année de mise en œuvre de son Plan stratégique.*



**D**ans son rapport d'activité pour l'année 2021, l'African Export-Import Bank fait un zoom sur le commerce intra-africain. Elle tresse les lauriers au pays qui se sont distingués en même temps qu'elle encourage les moins performants à booster leurs performances. En scrutant la valeur du commerce intra-africain au cours de la période sous revue, la banque indique qu'il s'est nettement redressé, atteignant 166,72 milliards de dollars après deux années de baisse consécutives. Sa valeur a augmenté de 16,53 pour cent en 2021 par rapport à une baisse de 7,64 % en 2020.

Quant au commerce extérieur, il a augmenté encore plus que le commerce intra-africain, atteignant 1 156 milliards avec un taux de croissance de 29,58 % en 2021, après la forte baisse de 2020 de 17,16%. Si la forte baisse de 2020 reflète l'impact des mesures de restrictions sur le commerce, la forte reprise du commerce africain 2021 a été tirée par la reprise mondiale forte et synchronisée, avec une croissance du PIB de 5,9 %, le renforcement de la demande mondiale et le fort rebond des prix des matières premières. Cette tendance a été soutenue par de vastes et ambitieuses mesures de relance monétaire et budgétaire, le redressement du commerce mondial, l'amélioration de la compréhension et de la gestion de la pandémie de COVID-19, avec une disponibilité croissante des vaccins, et des thérapies et tests améliorés.

L'Afrique du Sud a maintenu sa position de principale

nation du commerce intra-africain, enregistrant une valeur totale du commerce intra-africain de 32,81 milliards USD, en hausse par rapport aux 27,01 milliards USD enregistrés en 2020. Cela s'explique principalement par le rebond du cours du pétrole, qui représente la part prépondérante des importations de l'Afrique du Sud depuis le reste du continent. L'Afrique du Sud représentait 19,68 % du commerce intra-africain total en 2021, contre 18,88 % en 2020. Si l'Afrique est une importante source d'importations de l'Afrique du Sud, représentant 10,10 % des importations totales du pays en 2021, le continent est une destination d'exportation encore plus importante pour l'Afrique du Sud. Pendant la période examinée, l'Afrique a été la destination de plus de 28 % des exportations totales de l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud importe environ 40 % de son pétrole brut depuis le continent, dont 63 % proviennent du Nigeria.

Le Nigeria est le plus important fournisseur de pétrole brut à l'Afrique du Sud, devant l'Arabie saoudite. Si les importations sud-africaines provenant d'Afrique sont dominées par l'énergie, représentant environ 55 % du total des importations depuis le continent, ses exportations vers le reste du continent sont plus diverses et comprennent le combustible et les produits combustibles, les pierres précieuses, véhicules et machines.

Les principaux marchés d'Afrique du Sud sont les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et la Communauté de développement de l'Afrique

australe (SADC). Le Botswana est le principal partenaire commercial bilatéral de l'Afrique du Sud au sein de la région, suivi du Mozambique, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe.

En Afrique centrale, la République démocratique du Congo (RDC) demeure le pays se livrant le plus au commerce intra-africain, qui échange plus avec des pays d'Afrique australe que d'autres pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). Sa part du commerce africain total a augmenté de plus de 40 %, de 8,38 milliards USD en 2020 à 12,01 milliards USD en 2021. Grâce à cette forte reprise, la RDC est devenue le deuxième pays de commerce intra-africain, revenant à sa deuxième place après avoir chuté à la quatrième place en 2020. L'Afrique du Sud demeure son principal partenaire commercial bilatéral en Afrique, puisque ce pays représente la majeure partie des importations de la RDC depuis le continent. Les principales exportations de la RDC vers l'Afrique du Sud sont le cuivre raffiné, les diamants et les pièces de véhicules. Ses importations depuis l'Afrique du Sud sont essentiellement composées par les machines et les appareils mécaniques ainsi que les produits pharmaceutiques. Le gouvernement de la RDC est par ailleurs resté engagé envers l'intégration régionale et est en train de renforcer la coopération sur le continent en élargissant les échanges avec les pays voisins dont les membres de la CEEAC.

À cet égard, la RDC et d'autres pays membres de la CEEAC ont maintenu la dynamique de leur programme d'intégration régionale en ratifiant le traité révisé de la CEEAC. De ce fait, Afreximbank estime que la RDC peut jouer un rôle clé en fournissant des ressources minérales aux chaînes de valeur industrielles et manufacturières, en soutenant les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires et en servant d'épicentre pour que le commerce intra-africain stimule le développement de l'Accord sur la Zone de Libre-échange Continentale africaine (ZLECAf), entré en vigueur l'année dernière.

**Placide Onguéné**

## COMMERCE EXTERIEUR

## Les échanges entre pays Africains estimés à 15% selon la Banque mondiale

Depuis sa mise en œuvre en janvier 2021, le commerce entre pays africains n'est qu'à 15%. Ce pourcentage est la résultante des crises mondiales qui ont affecté les secteurs générateurs de croissance que sont les transports, le tourisme. Pour y remédier, des acteurs du secteur économiques proposent la transformation locale des produits, la levée des barrières tarifaires pour le développement du tourisme, le financement du secteur privé revèle Africa24. Il s'agira alors d'impliquer d'avantage le secteur privé pour l'atteinte des objectifs de la Zlecaf. Objectifs prioritaires de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.



**A** lors que l'Afrique ne contribue qu'à 3% du commerce mondial, la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) devrait contribuer à la création d'un marché continental unique. Selon Cynthia Gnassingbé-Essonam, conseillère principale pour l'engagement du secteur privé auprès de la Zlecaf, l'implication du privé permettra d'augmenter les échanges intra pays africains estimés à 15% selon la banque mondiale.

Pour Cynthia Gnassingbé-Essonam, Conseillère principale en charge du secteur privé à la Zlecaf, « 43 pays ont accepté d'implémenter les règles pour la réduction des barrières à l'investissement en Afrique, pour réduire les obstacles au commerce et bien sûr pour s'assurer que l'Afrique devienne une zone compétitive

d'échange. Bientôt, un manuel des règles d'origines dans lequel vont être exposés 5000 produits en détaillant leur processus, leur traitement et leur tarification dans le cadre de la zlecaf sera disponible à l'attention des entreprises. »

Grâce au secteur privé, les 43 pays signataires de l'accord de libre-échange continental entendent transformer des matières premières dans les pays producteurs pour une harmonisation des prix et une traçabilité des produits manufacturés. Une initiative qui vise à lever les barrières tarifaires mais surtout à permettre la circulation des personnes et des biens comme l'indique Mossadeck Bally, Président Directeur Général du groupe Azalaï.

« On nous a présenté le passeport africain sous la présidence du président

Paul Kagame quand il dirigeait l'Union Africaine mais c'est resté vœu pieux pour l'instant donc faudrait qu'un africain puisse voyager dans les 54 pays africains sans visa ou bien un visa en naira ivoire » dénonce Mossadeck Bally, Président Directeur Général du groupe Azalaï Hôtel – Mali

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans le développement de l'Afrique, et par conséquent, revoir leur financement garantira l'accès aux outils et aux partenariats dont elles ont besoin pour jouer leur rôle dans la création d'un avenir résilient tout en adhérant à des politiques responsables et pratiques commerciales durables.

*Placide Onguéné*

CEMAC

## Un marché interbancaire plus efficace

*Les réformes engagées par la Banque des États d'Afrique centrale afin de fluidifier le marché interbancaire portent progressivement leurs fruits, souligne une note de la BEAC. Cette dernière peut répondre aux besoins des banques et rendre sa politique monétaire plus efficiente.*

Un espace monétaire digne de ce nom doit disposer d'un marché interbancaire efficace. Ce marché permet l'échange des liquidités entre les banques, fluidifiant leurs activités ; il permet la régulation de la liquidité bancaire par la Banque centrale. « Son efficacité contribue au renforcement de l'efficacité de la politique monétaire », explique Guy Albert Kenkouo, chef du service Gestion de la liquidité à la direction de la Stabilité financière de la BEAC (Banque des États d'Afrique centrale).

Un meilleur réseau interbancaire offre aux banques la possibilité d'alléger les déficits enregistrés sur leurs comptes et de contribuer ainsi au renforcement de la transmission des impulsions monétaires à l'économie réelle.

Justement, constatant que son dispositif n'était guère efficace, la BEAC avait entrepris une série de réformes monétaires, ayant abouti, en 2018, à un nouveau cadre de sa politique monétaire, avec un accent particulier sur les mesures d'activation du marché interbancaire. Entre autres dispositions, le Banquier central a entrepris de moderniser les instruments de politique monétaire pour les adapter aux besoins des établissements de crédit. Il procède désormais à des appels d'offres régionaux à taux multiples et la constitution des réserves obligatoires en moyenne mensuelle, afin d'inciter les banques à dynamiser leur gestion de trésorerie. Et il a modernisé son dispositif d'évaluation des garanties des opérations de refinancement.

L'heure est désormais au bilan, que dresse Guy Albert Kenkouo dans une publication de la BEAC.

À son sens, les mesures prises par la Banque centrale en vue de l'activation du marché interbancaire devraient favoriser une intégration de ce compartiment du marché monétaire. En effet, un marché financier est parfaitement intégré si tous ses acteurs bénéficient de conditions similaires dans les échanges, indépendamment de leur structure financière, en particulier du point de vue de l'offre et de la demande. Ce traitement équitable dans les échanges entre les différents acteurs d'un marché permet de mieux diversifier les risques dans l'économie, d'améliorer l'allocation des capitaux et de soutenir ainsi l'activité économique.

Ainsi, on devrait assister, insiste l'auteur, à la densification du réseau interbancaire, à l'intensification des échanges, à la défragmentation du marché interbancaire et à une réduction de l'excédent de liquidité du système bancaire.

Depuis juin 2018, on constate une hausse importante du nombre d'acteurs et de transactions enregistrées mensuellement. En effet, alors que seulement huit banques sur la cinquantaine que compte le système bancaire de la Zone étaient actives sur le compartiment interbancaire en mai 2018, 29 ont participé au dénouement des transactions enregistrées sur ce marché en mai 2022, avec un pic de 31 participants observé en décembre 2021.

Des résultats encourageants

En matière d'intensification des échanges, le volume des opérations interbancaires a progressé entre mai 2018 et mai 2022, avec une plus forte hausse des transactions régionales. En effet, évalué à 8 milliards en mai 2018 (4,5 milliards d'opérations intragroupes et 3,5 milliards d'opérations intergroupes ; 4,5 milliards d'opérations nationales contre 3,5 milliards d'opérations régionales), le volume mensuel cumulé des transactions interbancaires s'est établi à 359,7 milliards de F.CFA en mai 2022. Avec une prédominance des transactions régionales et intergroupes, la dynamique observée sur ce marché laisse apparaître une défragmentation progressive du compartiment interbancaire.

Enfin, l'économiste constate donc une réduction de l'excédent de liquidité bancaire. En effet, à l'entrée en vigueur du nouveau cadre de mise en œuvre de la politique monétaire, la BEAC devait régulièrement absorber de la liquidité dans le cadre de ses interventions hebdomadaires, pour 900 milliards de F.CFA environ. À fin mai 2022, ses interventions ne représentaient que 350 milliards de F.CFA, indiquant ainsi une baisse significative du volume des réserves excédentaires du système bancaire.

Il ressort de ce qui précède que les résultats de la stratégie d'activation du marché interbancaire, entreprise dans le cadre des réformes monétaires dans la CEMAC, sont « encourageants », conclut l'auteur. En effet, depuis quatre ans, on observe une densification progressive du réseau interbancaire, qui en favorisant l'intermédiation de bilan et de marché, offre aux établissements de crédit la possibilité d'alléger les déficits enregistrés sur leurs comptes et de contribuer ainsi, à la résorption des réserves excédentaires et par ricochet au renforcement de la transmission des impulsions monétaires à l'économie réelle. En outre, les développements enregistrés sur le marché interbancaire contribuent de la fonction trésorerie dans la détermination de la rentabilité des établissements de crédit, notamment avec la maîtrise des coûts des ressources pour les banques en déficits de liquidité et les profits engrangés pour celles en excédent de liquidité.

De plus, 69 opérations, d'un montant total de 359,7 milliards de F.CFA, ont été dénombrées en mai 2022 contre quatre opérations identifiées en mai 2018, pour un volume cumulé de 8 milliards de F.CFA. Ces opérations concernent aussi bien les établissements de crédit de même groupe que ceux de groupes bancaires différents.



## Le Groupe BGFIBank signe un partenariat avec le Groupe African Guarantee Fund afin de soutenir le Financement des PME

*Le Groupe BGFIBank et le Groupe African Guarantee Fund (AGF) ont signé le vendredi 12 août 2022 à Libreville, une ligne de garantie de portefeuille d'un montant total de 50 millions d'Euros, destinée à couvrir les crédits alloués aux PME.*

Cette nouvelle convention permettra au Groupe BGFIBank présent sur plusieurs métiers financiers et doté d'un fort ancrage panafricain, à travers ses diverses filiales, d'accélérer l'accès au financement de la clientèle des PME, véritable levier de développement des économies africaines.

L'accord de partenariat a été signé par M. Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank et M. Jules NGANKAM, Directeur Général du Groupe African Guarantee Fund, en présence de l'ensemble du Top Management du Groupe BGFIBank et du Groupe AGF.

Lors de cette cérémonie de signature, le Président Directeur Général M. Henri-Claude OYIMA, a déclaré : « Pour le Groupe BGFIBank, ce partenariat s'inscrit en ligne avec les ambitions de notre projet d'Entreprise DYNAMIQUE 2025 qui prône, entre autres, l'inclusion financière, laquelle implique l'accroissement du segment PME dans le portefeuille global de crédits. Vecteur de développement et de valeur ajoutée pour le continent africain, l'essor d'un tissu de PME solide et prospère constitue pour nous une opportunité, et passe inéluctablement par la mise en œuvre des synergies entre partenaires de références afin de

surmonter les défis que posent le financement de cette clientèle spécifique. Le partenariat que nous nouons ce jour avec l'AGF ouvre une nouvelle ère à bien des égards ».

De son côté, M. Jules NGANKAM, a salué la consolidation de la relation entre le Groupe BGFIBank et le Groupe AGF en faveur des PME en Afrique. « Le Groupe AGF et le Groupe BGFIBank collaborent depuis huit ans et cette nouvelle convention témoigne de notre volonté de continuer à soutenir les PME, acteurs majeurs de la création d'emplois en Afrique. Par ailleurs,

nous considérons l'entrepreneuriat féminin comme un pilier de la croissance économique. Ainsi, grâce au programme AFAWA Guarantee for Growth, mis en œuvre par l'AGF en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), les filiales du Groupe BGFIBank soutiendront avec des conditions plus avantageuses les PME de l'entrepreneuriat féminin. » a déclaré M. NGANKAM.



*Accelerating Project Delivery and Partnerships*

**#AFRICAPPP**

[www.africappp.com](http://www.africappp.com)

**25 - 27 OCTOBER 2022 | MARRAKECH, MOROCCO**

# 13<sup>th</sup> AFRICA PPP

PUBLIC PRIVATE PARTNERSHIP

ORGANISED BY \_\_\_\_\_

HOST PARTNER OF CHOICE \_\_\_\_\_



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
KINGDOM OF MOROCCO



وزارة التجهيز والماء  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
MINISTRY OF EQUIPMENT AND WATER